



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 AVRIL 2017

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le vendredi 31 mars 2017

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

OBJET : **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE EXTERIEUR
DES POMPES FUNEBRES - EXERCICE 2016 -**

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne	Procuration
PARDO Bernard	
KADRI Zahia	Procuration
PARLANI René	
BARBE Françoise	Procuration
TOUAT Didier	Procuration
SEMENZIN Véronique	Procuration
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	
VIRZI Antoine	
BUSCA-VOLLAIRE Céline	
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	
SBODIO Claude	
GARELLA Jean-Brice	Procuration
MARTINEZ Karine	Procuration
RIGAUD Hervé	
BIGGI-CONTI Marlène	
AMIC Bruno	
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio	Procuration à compter de la question n° 29
LEPOITTEVIN Clément	Absent

Nombre total de conseillers	:	35
Présents à la séance	:	27 jusqu'à la question n° 28 puis 26
Nombre de pouvoirs	:	07 jusqu'à la question n° 28 puis 08
Absent à la séance	:	01

Monsieur le Maire confie la présidence à Madame Primo, 1ère adjointe, qui propose au Conseil Municipal de délibérer sur le Compte Administratif Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres de l'exercice 2016 dressé par M. le Maire.

Après avoir entendu et approuvé les comptes de gestion de l'exercice 2016,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote) l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif 2016 annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	REALISATIONS		RESTES A REALISER	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Recettes	46.356,67 €	29 493,84 €		
Dépenses	46 808,95 €	21.666,00 €		
Résultat de l'exercice	- 452,28 €	+ 7 827,84 €		
Excédent reporté	28 720,35 €	12 478,68 €		
EXCEDENT DE CLOTURE	28 268,07 €	20 306,52 €		

ARTICLE 2 : Conformément aux règles de la comptabilité M4, l'affectation du résultat de la section d'exploitation se fera par délibération spécifique. Celui-ci sera repris au Budget primitif 2017.

ARTICLE 3 : D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus pour le Compte Administratif 2016 du Service Extérieur des Pompes Funèbres.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI

POUR LE MAIRE
L'Adjoint délégué



14 AVR. 2017

TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE :

AFFICHEE LE 21 AVR. 2017

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : 14 AVR. 2017